

Rapport annuel 2004 de l'Association de soutien au Centre NIKE

Introduction

L'entretien et la protection des monuments historiques est synonyme de chantiers, il y a les vrais chantiers que l'on voit dans les rues des villes et des villages et «en pleine nature» et il y a les vrais chantiers lors des prises de décision dans le domaine de la politique financière et de la législation. Notre patrimoine bâti est menacé par ces dangers tangibles – ce qui signifie en langage moderne: nous sommes confrontés à de nouveaux défis. Mais voilà: ces défis ne sont pas si nouveaux que cela! La légitimité et le bien-fondé des mesures de protection et des recommandations en matière de conservation ont de tout temps été remis en question. Avec raison d'ailleurs, car bien des choses ne sont compréhensibles que si on dispose d'un certain savoir, un savoir qui ne s'acquiert qu'après des années passées à étudier les activités menées sur le terrain en matière de consultation. Transmettre ce savoir à un large public – parmi lequel il faut inclure les décideurs politiques et administratifs – c'est là la tâche essentielle de tous ceux qui travaillent dans le domaine de la protection de la culture. C'est bien là le problème: comment assumer la responsabilité de sensibiliser les citoyens et citoyennes à une époque où chaque quart d'heure de travail doit être comptabilisé et où la communication, la transparence des décisions administratives – réclamée avec raison – ne sont pas dotées des moyens financiers nécessaires? L'état est souvent comparé à une entreprise ou même mis sur le même niveau. Que deviendrait une entreprise sans service de marketing? Aucun chef d'entreprise n'opérerait pour une telle stratégie; très peu de produits sont à ce point «cultes» qu'ils se vendent tout seuls. Pourquoi ce point de vue n'est-il pas valable pour les mandataires du peuple, dans notre cas les responsables de la protection des biens culturels? Eux qui assument avec compétence la responsabilité de protéger notre héritage culturel grâce à leur travail quotidien de consultant sur le terrain mais à qui on n'accorde que rarement les moyens nécessaires pour garantir la communication sur les chantiers de notre société? Travailler sur ces chantiers qui représentent les connexions entre les décideurs et l'opinion publique et s'engager avec encore plus d'énergie dans les débats, c'est là que se situe le «nouveau» défi pour les responsables de la conservation des monuments historiques. Ce qui signifie concrètement: prendre position lors des débats, comme par exemple sur les modifications en suspens dans la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, la NPF, et sur l'encouragement subsidiaire de la culture par la Confédération, la LEC. La communication, en tant que «nouvelle» tâche centrale de la conservation des biens culturels pour créer les conditions-cadre nécessaires, pour permettre la transparence afin d'assurer le caractère obligatoire et la portée des futures orientations. C'est à cette tâche «nouvelle et ancienne» que le Centre NIKE se consacre depuis sa création et il va continuer dans le futur à se faire l'écho des problèmes de la conservation des biens culturels.

L'Association de soutien et ses membres



A l'occasion de la 16e assemblée ordinaire de l'Association de soutien au Centre NIKE, 20 représentants des 29 associations et institutions membres se sont retrouvés, le 25 mars 2004, dans les locaux de la Berner Fachhochschule, Hochschule der Künste, département de musique – piano qui se trouvait autrefois dans la caserne de la Papiermühlestrasse.

La Présidente a informé les personnes présentes des affaires courantes et des tâches principales menées à bien par le secrétariat au cours de l'exercice. La Présidente démissionnaire a profité de l'occasion pour souligner, dans son introduction, les problèmes actuels et urgents dans le domaine de la protection de la culture. En plus des affaires statutaires à régler comme chaque année, l'Assemblée des délégués a dû prendre congé d'un certain nombre de membres du Comité. Après 10 ans d'activité,

Sibylle Heusser quitte son poste de présidente, Christiane Langenberger-Jaeger démissionne du Comité et Renatus Gallati quitte son poste de réviseur. Le Vice-président Oswald Sigg a exprimé à Sibylle Heusser sa grande reconnaissance pour les nombreuses années passées au poste de présidente du Comité. On se souviendra d'elle comme d'une Présidente engagée, sémiillante et toujours prête à assumer ses responsabilités qui, au cours de son mandat, a connu des hauts et des bas. Au nom du Comité, Oswald Sigg remercie Sibylle Heusser de son grand engagement.

L'Assemblée des délégués a élu à l'unanimité, nouveau président de l'Association de soutien au Centre NIKE, le candidat proposé par le Comité, Hans Widmer, Conseil national professeur de Kantonsschule, Lucerne. Jürg Winzenried, responsable de l'administration et des finances du Musée des Beaux-Arts de Berne a été nommé nouveau réviseur (voir Bulletin NIKE 4/2004 p.12/13).

Sur proposition du Comité, l'Union des chemins de fer de Suisse, HECH, a été acceptée à l'unanimité en tant que 30e association membre de l'Association de soutien au Centre NIKE.



Après l'Assemblée, les délégués ont pu écouter un divertissement musical proposé par le Quatuor Pro Basso (4 contrebassistes), visiter les locaux transformés de l'Ecole de musique, guidés par l'architecte Jutta Strasser (co-responsable du projet Reconversion de la caserne de Berne) et se retrouver pour un apéritif.

Comité et secrétariat



Au cours de l'exercice, le Comité s'est réuni pour trois séances ordinaires. Depuis l'Assemblée des délégués de mars 2004, le Comité de l'Association de soutien au Centre NIKE est présidé par Hans Widmer, Conseiller national, professeur de Kantonsschule, Lucerne.

Le 19e exercice a été marqué par quelques changements au sein de l'équipe du secrétariat de la Moserstrasse à Berne. Le responsable des JEP, Hannes Scheidegger est parti à la mi-année aux Etats-Unis avec sa famille pour poursuivre des études universitaires. Il a été remplacé au 1er novembre 2004 par Cordula M. Kessler (voir Bulletin NIKE 5 et 6/2004 p. 38 et 39)



Au secrétariat, trois personnes à temps partiel se consacrent à la réalisation des objectifs définis dans les Lignes directrices.

Financement et finances

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du Centre NIKE grâce à leurs contributions annuelles renouvelables: la Confédération Helvétique (Office fédéral de la culture), la Principauté du Liechtenstein (Office des travaux publics), tous les cantons de Suisse, cinq villes ainsi que des personnes privées et des bienfaiteurs.

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASHS, le Patrimoine Suisse, le service CFF de protection du patrimoine culturel, CFF Historic, le Musée suisse des transports ont apporté leur soutien à des projets spécifiques. Le Centre NIKE a également reçu une aide financière supplémentaire exceptionnelle de la part de la Ville et du Canton de Lucerne.

Au cours de l'exercice 2004, le Centre NIKE a disposé d'un budget d'environ 640'000 francs.

Activités du secrétariat

Information

Publications et sites Internet

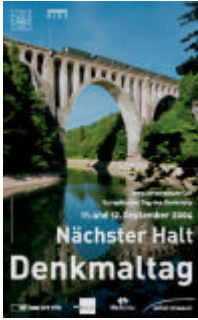


Le Bulletin NIKE a été entièrement remanié début 2004. Dans chaque numéro, il consacre un thème principal à un des nombreux domaines de la conservation des biens culturels. Il a désormais l'apparence d'un magazine. La partie Services se distingue par une présentation flexible, claire et facile d'emploi.

Bulletin NIKE, 19e année, 5 numéros: février, mai (numéro double), juillet, septembre et décembre, bilingue (allemand et français), au total 284 p., illustré, tirage par numéro 2400 exemplaires.

Les Bulletins NIKE ont été consacrés aux thèmes principaux suivants:

- 1 / 2004: «Prochain arrêt: Patrimoine». Six articles sur l'histoire des transports et des communications en Suisse et plus particulièrement sur trois domaines, les bâtiments, les voies et les moyens de transport et de communication, thème choisi pour les JEP 2004. Compte tenu du travail national d'information des médias à l'occasion des JEP, ce numéro a de nouveau été tiré à 4000 exemplaires.
- 2-3 / 2004: «Protection des biens culturels: les 50 ans de la Convention de la Haye». Sept articles sur les engagements de la Protection suisse des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population.
- 4 / 2004: «Numéro Services». Toutes les rubriques de la partie Services du Bulletin NIKE.
- 5 / 2004: «Fenster – Fenêtres». Quatre articles ayant comme point de départ le document de base de la Commission fédérale des monuments historiques «Les fenêtres dans les bâtiments historiques» sur des exemples concrets du domaine de la conservation. 100 exemplaires supplémentaires ont été commandés, ce qui montre l'intérêt particulièrement grand pour ce sujet.
- 6 / 2004: «Glocken – Cloches». Trois articles concernant le colloque de conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich et deux autres articles sur le sujet.



«Europäischer Tag des Denkmals / Journées européennes du patrimoine, Giornata europea del Patrimonio», brochure officielle nationale consacrée au thème 2004 «Prochain arrêt: Patrimoine» 11/12 septembre 2004, trilingue (allemand, français, italien), Berne 2004, 72 p., illustrée, Tirage: 64'000 exemplaires.

Distribution par expédition directe: tous les abonnés du Bulletin NIKE et de la revue du Patrimoine Suisse (ensemble environ 20'000 exemplaires), tous les médias suisses (presse et médias électroniques), de nombreuses personnes privées.

Distribution pour la redistribution: tous les services cantonaux et municipaux d'archéologie et de conservation, les partenaires des JEP 2004, les autres organisations du domaine de la protection de la culture, les offices de Suisse Tourisme.

«Nächster Halt: Denkmaltag / Prochain arrêt: Patrimoine», dépliant en collaboration avec les organisations partenaires ETD/JEP 2004 pour la redistribution, bilingue (allemand, français), 8 p., illustré. Tirage: 60'000 exemplaires.

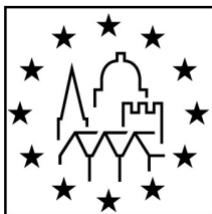
nike-kultur.ch et *venezvisiter.ch*: Les sites Internet n'ont pas subi beaucoup de changements. Un remaniement plus important est en préparation.

nike-kultur.ch: en moyenne 7500 personnes visitent le site chaque mois (environ 250 visiteurs par jour).

venezvisiter.ch en moyenne 3200 visiteurs par mois (au cours des 2 premières semaines de septembre on a recensé plus de 8000 visiteurs!).

Les deux sites recensent ensemble une moyenne de 5300 visiteurs par mois (+45% par rapport à l'année passée).

Campagnes de sensibilisation



«Europäischer Tag des Denkmals / Journées européennes du patrimoine, Giornata europea del Patrimonio» les 11 et 12 septembre 2004: «Nächster Halt: Denkmaltag / Prochain arrêt: Patrimoine / Prossima fermata: Patrimonio». Pour fêter le 10e anniversaire des JEP en Suisse, le Centre NIKE a choisi un thème populaire : l'histoire des transports en Suisse: les bâtiments, les voies et les moyens de communication.

Les quelques 200 manifestations proposées dans les 26 cantons ont attiré environ 70'000 visiteurs (un record!). Les reportages dans les médias ont également battu des records: plus de 530 articles dans la presse écrite dont 85% publiés avant les JEP, 25 reportages à la radio et à la télévision, en partie à des heures de grande écoute (+20%).

A l'occasion de ce 10e anniversaire, le Centre NIKE s'est associé à des partenaires pour la coordination au niveau national: le Service CFF de protection du patrimoine national, la Centrale CFF pour la communication, la Fondation CFF Historic Patrimoine historique des CFF, le Centre ViaStoria pour l'histoire des transports et le Musée suisse des transports à Lucerne.



C'est à l'occasion du 1er voyage et du baptême du ICN pendulaire portant le nom d'un pionnier du rail, Niklaus Riggenbach, et en collaboration avec nos partenaires et les responsables cantonaux, que nous avons donné le coup d'envoi des 10e JEP au niveau national en organisant une conférence de presse et des visites guidées sur le thème de l'histoire des transports à Lucerne et dans les alentours.

Les JEP/ETD bénéficient du soutien de l'Office fédéral de la culture, des cantons participants, des villes, des associations et du Patrimoine Suisse.

Coordination

Relations internationales: en 2004, le Centre NIKE a entretenu des contacts moins intenses avec le «Comité du patrimoine Culturel» CC-Pat du Conseil de l'Europe; le travail du responsable du projet JEP au Centre NIKE, membre du groupe d'experts, s'est essentiellement concentré sur la planification et l'organisation des «Journées européennes du patrimoine».

Coordination dans le domaine de la protection du patrimoine: Le Centre NIKE continue à enregistrer toutes les dates des assemblées générales, des séminaires et colloques spécialisés et les publie dans leur intégralité sur Internet et en version abrégée dans le Bulletin NIKE (Agenda, Congrès).

Action politique

Loi sur l'encouragement de la culture LEC / Mise en application de l' Art. 69 CF: Participation à une «Table Ronde Politique Culturelle», présidée par le Conseil Suisse de la Musique (jusqu'en 2003 présidée par le Centre NIKE).

Ordonnance sur la Loi internationale sur le transfert des biens culturels LTBC avec consultations jusqu'au 6 octobre 2004: prise de position de l'Association de soutien au Centre NIKE par l'intermédiaire du secrétariat.

Remaniement de la Péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons NPF: rédaction d'un argumentaire à usage interne; travail d'information des médias (en partie en collaboration avec le Patrimoine Suisse et la Fondation suisse pour la protection du paysage); début de la procédure de consultation en vue de la rédaction du rapport final des responsables du projet pour l'application de la législation (jusqu'au 15 février 2005).

Pour conclure le Rapport Annuel 2004, nous aimerions remercier toutes les institutions, organisations, associations et services spécialisés et leurs collaborateurs pour la confiance dont ils nous ont témoigné, pour leur grand support et pour les nombreuses discussions intéressantes et motivantes au cours de l'exercice.

*Hans Widmer, Conseiller national
Président de l'Association de soutien au Centre NIKE*

*Gurli Jensen
Directrice du Centre NIKE*

Lucerne et Berne, le 17 janvier 2005